

LA MICROFINANCE : UN MYTHE OU UNE REALITE DE DEVELOPPEMENT ?

CHERFISOFIANE

Université d'Artois

Abstract:

In this article we analyze the reality of microfinance and the role it can play. Through a theoretical and empirical analysis, we will show the main roles of microfinance in reducing poverty and vulnerability of borrowers. The deepening of the concept of microfinance, its evolution allows us to understand how it can be a tool in the strategy of development and reduced risk of over-indebtedness of households. We then questioned the effectiveness of microcredit as a tool to smooth household consumption. Nevertheless, one should not underestimate the hidden part that raises doubts about the reliability of microfinance, we must be careful not to confuse a good process and good use.

Keywords:

Microfinance, microcredit, microfinance institutions, development, poverty and vulnerability, risk management strategy.

Résumé:

Dans cet article, on analysera la réalité de la microfinance et le rôle qu'elle peut jouer. A travers une analyse théorique et empirique, nous montrerons les principaux rôles de la microfinance dans la réduction de la pauvreté et son action sur la vulnérabilité des emprunteurs. L'approfondissement du concept de la microfinance permet de comprendre comment elle peut constituer un outil dans la stratégie du développement et la diminution des risques de surendettement des ménages. On s'interroge alors sur l'efficacité du microcrédit, comme outil permettant aux ménages de lisser leurs consommations. Néanmoins, il ne faut pas sous-estimer la partie cachée qui soulève des doutes sur la fiabilité de la microfinance, il faut rester prudent pour ne pas confondre un bon procédé et une bonne utilisation.

Motsclés:

Microfinance, microcrédit, éthique, institutions de microfinance, développement, vulnérabilité et pauvreté, stratégie de gestion des risques.

INTRODUCTION

Le succès et l'essor considérable, dans les années 1970, de la microfinance du professeur bangladais Yunus a montré qu'il était possible de permettre aux exclus du système bancaire d'accéder à des services financiers, d'octroyer du crédit qui se remboursait à quasiment 100% et de faire gérer ces nouvelles structures par les membres eux-mêmes, en dehors d'interventions d'organismes conventionnels.

Avec l'explosion de la dette des États, leur appauvrissement et leur insolvabilité, la réticence envers l'octroi de crédits, tout cela a rendu difficile les relations entre les organismes financiers et les demandeurs de crédits, notamment les petits emprunteurs. À partir de ce constat, la microfinance ou le microcrédit s'imposent désormais comme l'outil incontournable pour court-circuiter le système traditionnel et la lutte contre l'exclusion bancaire des pauvres.

Le microcrédit donne la possibilité à des personnes qui ont de faibles ressources de démarrer ou de développer une activité rémunératrice, elle suscite de grands espoirs auprès de millions de personnes désirant améliorer leurs conditions de vie. L'accès au crédit pour ces populations constitue un enjeu majeur, qui aurait un effet positif sur la scolarité de leurs enfants, leur santé, et leur confort sommaire.

A partir des années 1990, le concept a eu un véritable succès et s'est imposé dans plusieurs pays (PED) en Asie, en Amérique Latine et en Afrique. Aujourd'hui, avec la crise, le microcrédit a progressé aussi dans les sociétés développées.

Récemment quelques évènements ont semé le doute sur la fiabilité de la microfinance, les suicides de plusieurs personnes bénéficiaires en Inde (2010). Au Mexique, le rapport du CGAP¹ montre une corrélation négative entre le niveau de marginalisation économique et sociale de l'État et l'offre en services financiers.

Il semble donc, que la microfinance tel qu'elle a été vanté, n'arrive plus à jouer son rôle dans la réduction de la pauvreté, comme elle a pu le faire chez certains, voire dans certains cas. Elle montre une faiblesse d'infrastructures et des coûts de fonctionnement élevés.

Tous ces constats nous mènent à poser quelques questions, la microfinance réduit-elle la pauvreté ? Est- elle considérée comme un système profitant des personnes exclus du prêt

¹ Consultative Group to Assist the Poor : Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres.

classique ? Quelles sont ses limites? Afin de répondre à ces interrogations nous essayerons d'approfondir ici cette discussion, en donnant dans une première partie les grandes lignes de la microfinance, et son rôle dans la lutte contre l'exclusion bancaire et la pauvreté, puis en deuxième partie, aborder l'évolution de la microfinance ainsi que l'ensemble des critiques à son encontre.

1. la microfinance est-elle un moyen pour lutter contre l'exclusion bancaire et la pauvreté?

1.1. Bref historique

Dans les années 1970, la microfinance a connu un essor considérable sous l'impulsion de *Muhammad Yunus*, spécialiste de la famine, conscient de la réalité vécue par les pauvres sur le terrain qui se voient refuser l'accès aux prêts bancaires traditionnels. Pour briser ce cycle infernal de la pauvreté, il se porte garant permettant le lancement de petites entreprises, ce qui ouvre la voie à de nombreuses autres expériences menées dans le monde entier.

Pour réaliser cette mission de façon durable pour la population, la micro-finance doit intégrer à l'objectif social, l'objectif d'équilibre économique. En 1983, il fonde sa propre banque "la Grameen Bank" afin de faciliter l'accès au crédit bancaire aux gens dans le besoin. Il s'agit de faire du crédit un droit humain.

La microfinance est définie comme l'ensemble des dispositifs permettant d'offrir des services financiers (crédit, épargne, assurance, transfert d'argent etc.), aux micro-entrepreneurs et à des familles pauvres, de faibles montants et générateurs de revenus leur permettant ainsi de développer des activités.

La microfinance est aussi l'idée que les personnes à faible revenu sont capables de se sortir de la pauvreté si on leur donne accès aux services financiers. Le terme "microfinance" permet de différencier ces services de ceux que fournissent les banques conventionnelles.

L'accès au crédit oblige l'emprunteur à intégrer un groupe d'emprunteurs solidaires et à adhérer à un programme d'épargne, toutes ces conditions ont pour but d'assurer "les arrières" des prêteurs, car l'emprunt repose sur la confiance entre la banque et l'emprunteur (contrat informel).

1.2. Les institutions de microfinance (IFM)

Les institutions de microfinance sont des organismes qui donnent accès au secteur financier formel (banques classiques) à des personnes pauvres exclus auparavant du circuit formel. Elle se situe à la frontière du secteur informel et du secteur financier formel.

Aujourd'hui ces organismes sont de formes et de tailles très diverses, elles peuvent être à but lucratif (banque, institution financière non bancaire) ou non lucratif (ONG, coopérative ou mutuelle de crédit), réglementées ou non, autorisées ou non à collecter l'épargne. Un nombre important ont débuté comme des organisations à but non lucratif, sous forme d'ONG ou coopératives de crédit.

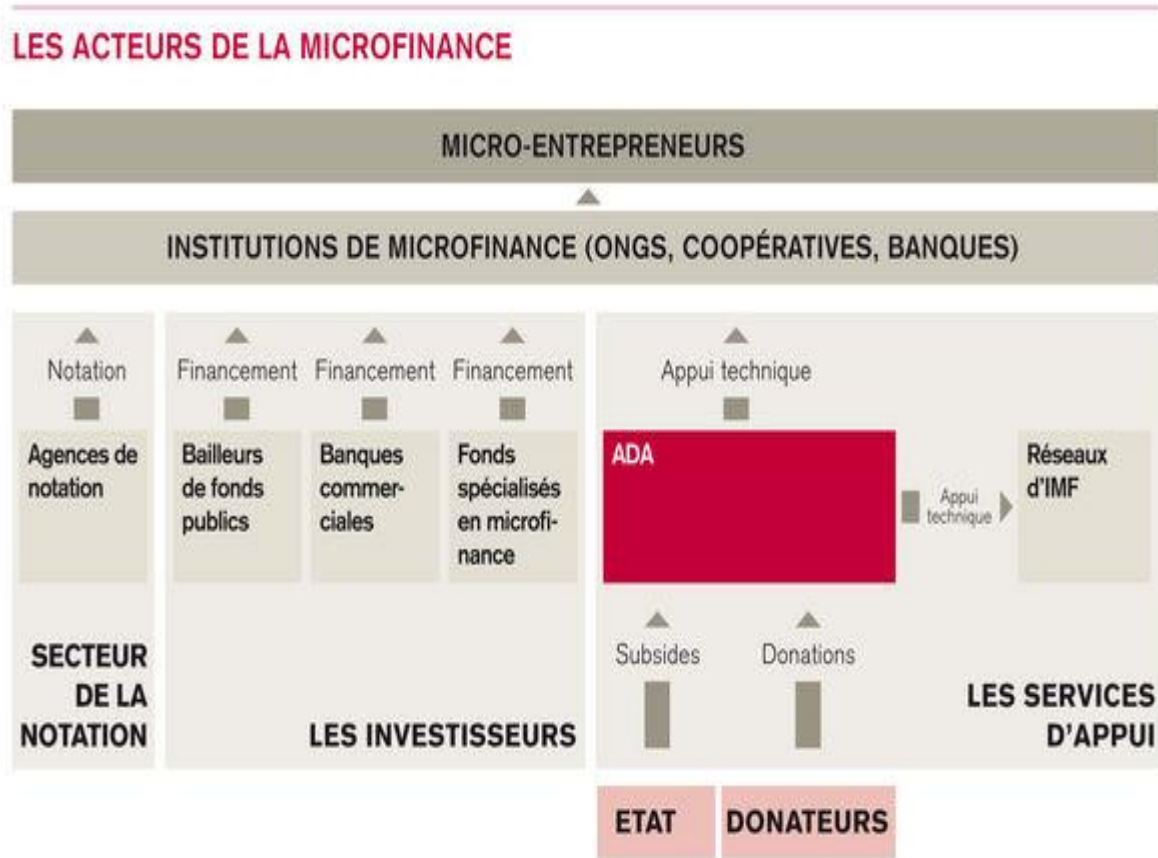
Mais aujourd'hui, étant donné leur éclosion, elles se sont transformées en des sociétés à but lucratif, sous prétexte qu'il s'agit d'une condition pour être autorisé à collecter l'épargne.

Les IFM s'adressent aux exclus du système formel *et qui ne remplissent pas les conditions exigées*, ce type de client peut dans certains cas gérer une activité génératrice de revenus dans le cadre d'une petite entreprise familiale. par exemple des petits paysans qui n'avaient pas les moyens de développer leur activité faute de moyens ou des petits commerçants (*pour les zones rurales*), prestataires de services, artisans, vendeurs de rue, etc. (*dans les zones urbaines*).

Ces micro-entrepreneurs travaillent dans le secteur informel ou non structuré, afin d'accumuler des actifs et augmenter leurs revenus et améliorer leur bien-être. Cela couvre un large éventail de clients et d'acteurs, dont la population ciblée est en particulier les pauvres, les femmes, les ruraux et les micro-entrepreneurs en besoin de financement.

Mais les femmes demeurent la cible prioritaire des institutions de microcrédit, le nombre d'emprunteurs atteignait 8,36 millions parmi lesquels 97 % de femmes, pour des raisons qu'explique Guérin (2001, p.7) "*il n'y a pas de développement possible et durable sans la participation des femmes en qualité d'acteur (...). On constate également qu'elles affectent leurs revenus davantage au bien-être familial et on en déduit qu'il vaut mieux s'adresser à elles. On reconnaît enfin que les programmes mixtes ont tendance à être détournés et monopolisés par les hommes*".

Figure1: INSTITUTION DE MICROFINANCE IMF



De plus les IMF se caractérisent par une particularité, qui favorise l'organisation des groupes. C'est-à-dire qu'elles accordent des prêts aux groupes structurés, constitués de groupes de 4 à 6 membres. C'est le cas des femmes. Ce prêt à une condition principale, c'est d'accepter la responsabilité du remboursement des crédits accordés aux autres membres au cas où ils seraient incapables de rembourser eux-mêmes. L'idée principale est de rendre les individus co-garants (Guérin 2001, Ghatak et Guinnane 1999 ou Aghion et Morduch 2005).

1.3. La réduction de la pauvreté?

La microfinance a eu un tel succès qu'elle s'est propagée partout dans le monde, elle s'est élargie pour inclure désormais de nombreux pays, y compris dans les pays développés comme les États-Unis, l'Europe notamment la France.

En mars 2011 Yunus déclarait « *Nous avons juré que nos efforts auraient un impact important et mesurable sur la pauvreté. Plus spécifiquement, nous nous sommes engagés à aider 100 millions de familles à sortir de la pauvreté grâce au microcrédit et à d'autres services financiers. En nous fondant sur les estimations selon lesquelles environ 5 personnes bénéficient des effets positifs du microcrédit lorsqu'il concerne une famille, nous pouvons espérer qu'un demi milliard d'individus sortiront de la pauvreté au cours de la prochaine décennie – ce qui correspond aux objectifs du millénaire pour le développement* ». ²

Des études ont montré que la microfinance peut homogénéiser les niveaux de consommation et réduire la nécessité de vendre des actifs pour faire face aux besoins de base. Mais les revenus accrus sont loin d'être automatiques.

L'expérience montre que la microfinance :

- peut aider les ménages très pauvres à augmenter leurs revenus, à satisfaire leurs besoins fondamentaux et à se protéger contre les risques
- peut favoriser la création d'entreprises viables, et améliorer le bien-être économique des ménages ainsi que stabiliser la croissance des entreprises;
- sortir de la pauvreté est lié positivement à la longueur de temps que les clients ont été au programme.

Plusieurs données empiriques montrent que les pauvres, ceux qui participent à des programmes de microfinance ont été en mesure d'améliorer leur bien-être, à la fois au niveau individuel et au niveau des ménages, beaucoup plus que ceux qui n'ont pas accès aux services financiers.

- Au Bangladesh, le Bangladesh Rural Advancement Committee (BRAC) des clients ont augmentés les dépenses des ménages de 28% et de 112% des actifs. Les revenus des membres du programme de Grameen étaient 43% plus élevés que les revenus dans les villages hors programme.

² Comane Denise. Muhammad Yunus : Prix Nobel de l'ambiguïté ou du cynisme ? CADTM

- Au Salvador, le revenu hebdomadaire des clients de FINCA a augmenté en moyenne de 145%.
- En Inde, 50% des clients SHARE sont sortis de la pauvreté.
- Au Ghana, 80% des clients de Freedom from Hunger ont des sources de revenus secondaires, comparativement à 50% pour les non-clients.
- En Indonésie -Lombok-, le revenu moyen de la Banque Rakyat Indonesia (BRI) des emprunteurs a augmenté de 112%, et 90% des ménages sont sortis de la pauvreté.
- Au Vietnam, les clients ont réduit leurs déficits alimentaires de trois mois à un mois.

En effet, en leur donnant accès à des services financiers, la microfinance joue un double rôle :

En premier lieu, permettre aux emprunteurs et en particulier aux femmes de s'émanciper et de devenir des agents économiques à part entière. Ensuite de lutter contre les nombreuses formes de pauvreté. Par exemple, les revenus générés par une activité permettent de faire fructifier les revenus des ménages, et d'assurer quelques « extras » jugés inaccessibles auparavant tels que l'éducation des enfants, les soins médicaux etc. Comme l'illustre Morduch (1999) à travers l'éducation des filles dans le cas des emprunteuses de microcrédits au Bangladesh.

La microfinance participe à la richesse nationale, plusieurs expériences notamment en Afrique montrent que le microcrédit a un impact sur le développement local, car il s'agit des effets sur le revenu, la consommation et l'emploi etc. l'exemple d'IDES/PRO EMPRESSA au Pérou, montre que cette organisation a pu créer une institution financière qui gère actuellement plus de 50 000 dossiers de microcrédits en zone urbaine et rurale et elle est devenue un instrument efficace et indispensable de développement économique dans ce pays.

Aujourd'hui, la microfinance apparaît de plus en plus comme un outil plus ou moins efficace de lutte contre le sous développement financier dans les Pays en voie de développement. La microfinance répond à l'exclusion financière essentiellement, mais également donne des solutions et de l'espoir au financement des projets des populations pauvres.

Hugon (1996) explique que ces circuits se caractérisent par le rôle très fort et imposant des relations personnelles et des solidarités communautaires d'appartenance ou d'adhésion. La finance informelle exploite ces structures communautaires reposant sur les appartenances culturelles (les clans), l'appartenance religieuse, afin de jouer un rôle économique et social de plus en plus croissant dans les Pays en voie de développement.

Comme les Etats ont quasiment échoué dans les pays en voie de développement et du tiers monde dans le financement de l'entrepreneuriat, de ce point de vue, la microfinance constitue un soutien majeur aux petites et moyennes entreprises, elle s'avère un partenaire efficace et essentiel qui permet la mobilisation et l'allocation des crédits aux investisseurs.

En 2003, une étude de la (FINRURAL)³ traduit par : *l'Association des institutions financières pour le développement rural*, montre les résultats à effets positifs de la microfinance sur l'économie Bolivienne, en particulier en terme d'augmentation des ventes et du nombre d'emplois créés. Le potentiel de la microfinance en Bolivie est considérable, elle touche près d'un tiers de la population, la microfinance- est représentée sous forme de petites structures de micro-entreprises de moins de cinq personnes, c'est un secteur refuge pour l'emploi, car il totalise un nombre important de main-d'œuvre (les trois quarts des actifs).

Pour faire face à l'instabilité des revenus les emprunteurs ont tendance à diversifier les sources de revenu, à renforcer un patrimoine productif souvent dérisoire, ce qui les rend moins vulnérables. Car l'échéancier très précis oblige les ménages à rechercher plus activement d'autres ressources, cette substitution partielle de ressources permet aux familles de réaliser des économies substantielles et/ou de consolider leur patrimoine (25 % des familles ont acheté de l'or). Une autre amélioration a été observée, c'est la diminution de la part des crédits auprès de prêteurs privés pour 48 % des ménages. Néanmoins malgré ses succès, la microfinance a elle aussi ses détracteurs notamment depuis que les organismes financiers se sont mis à s'intéresser à ce marché.

³ FINRURAL, *Impactos Agregados de las Microfinanzas en Bolivia*, Bolivie, 2003.

2. Quelles sont ses limites?

L'idée que la microfinance est un outil pour lutter et réduire la pauvreté a été l'objet d'un certain nombre de critiques⁴. Plusieurs études ont montrées qu'une majorité des bénéficiaires de la microfinance avaient le sentiment que leurs affaires financières avaient évolué favorablement mais certains avaient le sentiment inverse⁵.

Ces critiques pointent du doigt le *niveau du crédit* qui doit être remboursé. Un prêt octroyé à des personnes très pauvres, sans revenus risque d'aggraver leur situation d'endettement et de pauvreté, car à tout moment ils peuvent tomber dans une situation de surendettement susceptible de se transformer en situation de servitude. Autrement dit on en arriverait ainsi à un résultat complètement contraire à celui escompté.

Comme toute activité économique la microfinance doit respecter le principe de rentabilité économique pour perdurer dans le temps, donc par nature, le microcrédit génère des taux d'intérêt élevés pour couvrir le coût du prêt et le risque qu'il comporte.

2.1. Taux d'intérêt élevés

Les IMF appliquent trois sortes de coûts pour couvrir les microcrédits:

- Le premier : le coût de l'argent qu'elle prête, le taux est de 10%.
- Le second : le coût des défauts de paiement, ils sont proportionnels à la somme prêtée 1% de la somme prêtée. Exemple, pour 500 \$ de prêt, pour ces deux coûts l'emprunteur doit rembourser comme coût 55\$ (10% et 1%, un total de 11%), et cela pour chaque prêt.
- Et si le prix payé par l'IMF pour l'argent qu'elle prête et il éprouve par défaut de 1% du montant prêté, s'élèveront à 11 \$ pour un prêt de 100 \$, et 55 pour un prêt de 500 \$. Un taux d'intérêt de 11 % du montant du prêt couvre donc à la fois ces coûts.
- Le troisième coût (de transaction), n'est pas proportionnel à la somme prêtée. Le coût de transaction est identique de celui du prêt de 500 \$ et de 100 \$.

⁴ Jean-Louis Metzger, Rationaliser la microfinance?, Politique, revue de débats, Bruxelles, n°62, décembre 2009

⁵ Westover J. (2008). The Record of Microfinance: The Effectiveness/Ineffectiveness of Microfinance Programs as a Means of Alleviating Poverty. *Electronic Journal of Sociology*.

Le traitement du remboursement est le suivant : supposons que le coût de transaction est de 15 \$ par prêt et que les prêts sont pour une année. Pour le seuil de rentabilité sur le prêt de 500 \$, l'IMF a besoin de percevoir des intérêts de $50 \$ + 5 + 15 \$ = 70 \$$, ce qui représente un taux d'intérêt annuel de 14%. Pour le seuil de rentabilité sur le prêt de 100 \$, l'IMF devra percevoir des intérêts de $10 \$ + 1 + 15 \$ = 26 \$$, qui est un taux d'intérêt de 26%.

En 2006, la moyenne des taux d'intérêt annuels se situait entre 23 et 25 % pour un échantillon de 704 IMF ayant accepté de soumettre leurs bilans au *MicroBanking Bulletin*⁶. Pour le fondateur Yunus, les IMF qui proposent des taux d'intérêt supérieurs à 15 % pour des crédits à long terme, devraient être pénalisées

Dans un tel contexte le moindre aléa (plusieurs journées d'arrêt de travail, dépenses inattendues, problèmes de santé ou dans les pires des cas le décès) aggrave l'endettement et la dépendance des familles et transforme le programme en véritable cercle vicieux à pauvreté.

Devant la rentabilité de la microfinance et de certaines institutions qui pouvaient être très fructueuses, cela n'a pu que susciter l'intérêt des financiers, cette financiarisation de la microfinance (tels que les assurances, l'épargne, le transfert d'argent et la cotation en bourse de certains instituts de crédits), expose tout le secteur de la microfinance à des critiques.

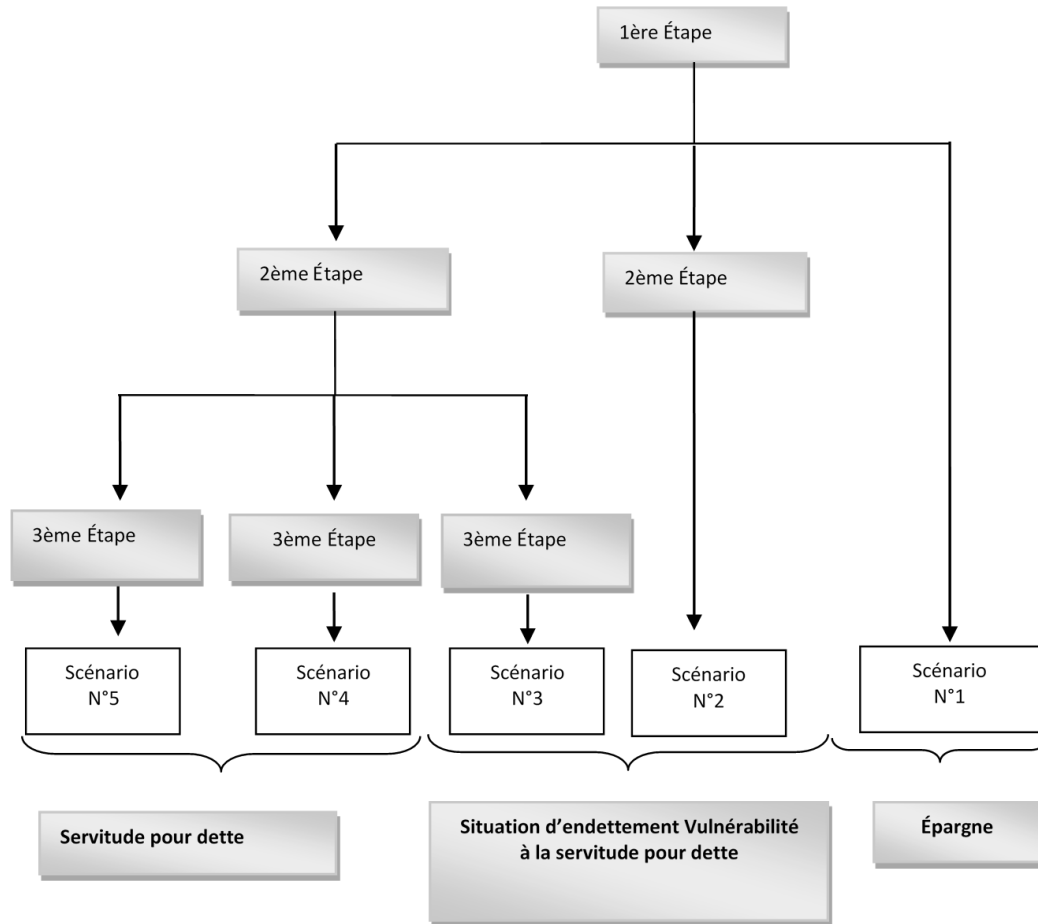
Parmi ces critiques : la rentabilité des investissements, certains investisseurs commerciaux considèrent aujourd'hui que la microfinance présente un niveau de risque faible pour un retour sur investissement acceptable. Cela peut être vrai concernant *le haut du panier* des institutions de microfinance, celles qui sont arrivées à maturité et qui travaillent dans des conditions de marché réelles (exemple : les pays développés tel que la France).

Cette financiarisation nous rappelle une certaine crise issue d'une bulle spéculative similaire -la bulle des subprimes aux Etats-Unis en 2008. La microfinance étant perçue comme un placement sûr, grâce à des taux de remboursement élevés et des taux d'intérêt importants (environ 25 %), la spéculation ne peut pas résister à cette tentation. Ces symptômes, qui rappellent une situation très inquiétante -la crise 2007-notamment quand cela concerne des pays pauvres qui n'ont pas les armes pour affronter une telle crise.

Figure 2: Potentialités et limites de la microfinance contre la servitude pour dette :

Les différents scénarios

⁶ Microfinance Information Exchange, Inc. *MicroBanking Bulletin*, Issue N°15, automne 2007, p. 48



La microfinance à travers sa partie des microcrédits peut se transformer en plusieurs et différents scénarios, qui provoquent dans la plupart des cas des scénarios plus ou moins catastrophiques, comme le résume le schéma présentée ci-dessus :

- Cercle vertueux (scénario 1).
- Stagnation, depuis le départ du fait de l'absence d'activités génératrices de revenu (scénario 3) ou, plus tard, du fait de la saturation des marchés locaux (scénario 2).

- Échec immédiat, se traduisant par la servitude pour dette (scénario 5) du fait de l'insuffisance de filets de sécurité ou, plus tard (scénario 4), parce que les besoins financiers dépassent les services financiers proposés (habitat, dot, bicyclette).

2.2. Le problème du défaut stratégique

Le problème du défaut stratégique a été analysé par Diagne (1998); Besley et Coate (1995). Le manque de compétences et l'absence de volonté de la part de certains emprunteurs (crédit pour 4 à 6 personnes) de respecter son engagement malgré la réussite de son projet. En raison de la défaillance stratégique de certains emprunteurs, conduit les autres membres du groupe à refuser de rembourser et de faire jouer la caution solidaire. Donc le défaut stratégique peut entraîner celui de l'ensemble du groupe.

Comme l'application des sanctions touche pénalise tous les membres du groupe à cause d'un seul individu, cette défaillance (sanction collective), pousse les membres du groupe à favoriser la stratégie de choix, qui ne porte pas sur le projet lui même, mais plutôt sur la volonté de rembourser ou pas l'emprunt.

Comme cela a été précisé auparavant le lien social joue un rôle important dans l'octroi des microcrédits afin de favoriser le sentiment de solidarité; des problèmes surviennent lorsque les liens sociaux entre les emprunteurs potentiels sont trop faibles ou inexistant pour conforter le sentiment de solidarité.

En revanche, il ne faut pas sous estimer l'importance des prescriptions religieuses et morales. Exemple en Malaisie, l'institution AIM a ajouté à son programme les principes moraux et l'obligation spirituelle de l'Islam. La religion dans ce cas là est un facteur supplémentaire qui augmente les taux de remboursement des institutions de microfinance. (Hulme, 1990 p294)

De plus une large partie des crédits, ne sont pas utilisés à des fins d'investissement, mais plutôt à des fins de consommation (le crédit à la consommation), avec lesquels les gens se lancent dans des achats jugés de seconde nécessité tel que les téléviseurs, les bicyclettes, les dots les transferts migratoires ou pour aller à l'étranger (émigration) ...etc. A l'heure actuelle, la microfinance ne permet pas de pallier à de telles faiblesses. Ce type de financement n'améliore pas leur vie et rend difficile le remboursement.

Suite aux nombre important de suicide notamment chez les femmes, la microfinance peut désormais susciter le mal-être extrême alors qu'elle doit normalement être vectrice de progrès social, et l'on peut légitimement supposer que la cotation boursière des IMF aggrave cela.

Comme le crédit dans la finance, la prédominance du microcrédit comme outil de microfinance pourrait constituer une véritable entrave à la réduction de la pauvreté, car il comporte un risque élevé de surendettement.

La microfinance suggère et favorise l'octroi des crédits à des femmes, dans les sociétés patriarcales, cela crée des difficultés dans l'utilisation des crédits

CONCLUSION

À quelques exceptions près, la majorité des études d'impact de la microfinance sur les populations pauvres dans le monde ont observé un impact fort de la microfinance sur le niveau de revenus. La microfinance subit des critiques, dont certaines sont justifiées, mais aussi de véritables campagnes de dénigrement, qui risquent de nuire aux institutions viables.

Elle contribue certainement à réduire la pauvreté par la création de petites activités qui permettent de garder la tête hors de l'eau, notamment pour des individus ayant une petite activité existante ou une opportunité économique qu'ils ne peuvent développer que si on leur prête une petite somme d'argent au moment opportun.

Mais elle reste limitée car, les microcrédits sont considérés dans certain cas comme des investissements non-productifs tels que l'achat d'un four, réfrigérateur, etc. ce qui représente est un risque de surendettement, dont les personnes dans une situation de précarités se passeraient volontiers. De plus il faut imaginer des solutions qui permettent de sortir de l'auto-emploi et pourquoi ne pas passer à une activité plus large, pour créer des entreprises générant plus d'emplois.

Bien que certaines études indiquent que la microfinance peut jouer un rôle dans la lutte contre la pauvreté et peut être considérée comme la solution au sous développement, il est également important, de souligner que la microfinance peut être un filet de sûreté pour les plus démunis, mais ce n'est pas toujours la méthode appropriée, elle ne devrait jamais être

considérée comme le seul outil de lutte contre la pauvreté par l'accroissement des revenus et la diminution des inégalités.

Enfin, la microfinance est un outil parmi d'autres, qui contribue à la réduction de la pauvreté mais elle ne permet pas de créer de vraies richesses. Beaucoup de personnes, après avoir évolué dans la microfinance, aimeraient aller vers d'autres cieux. Mais il n'existe pas de structures intermédiaires qui puissent soutenir le développement de leur entreprise jusqu'à la prise du relais par les banques. Elles sont donc réduites à auto-plafonner. On a besoin de services financiers, mais on a aussi besoin de cadres juridiques et réglementaires adaptés, à la fois pour que les institutions de microfinance puissent subsister, mais aussi afin que ses acteurs puissent avoir des possibilités de recours en cas de problème.

La microfinance doit donc s'accompagner d'un environnement adéquat pour un bon fonctionnement des choses.

BIBLIOGRAPHIE

- Armendariz- de Aghion, b., Morduch, j., 2005, "The Economics of Microfinance", MIT Press.
- Besley T., Coate S., 1995, «Group Lending, Repayment Incentives and Social Collateral », Journal of Development Economics, vol. 46, n° 1, février, p. 1-18.
- Comane D., M Yunus : Prix Nobel de l'ambiguïté ou du cynisme ? CADTM
- Consultative Group to Assist the Poor : Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres.
- Diagne A. 1998, «Dynamic Incentives, Peer Pressure, and Equilibrium Outcomes in GroupBased Lending Programs ', American Economic Association.
- Djefal S. 2004, " Les ressorts de la microfinance, entre marché et solidarité. Impact et pérennité des systèmes financiers décentralisés: Etude de cas en Afrique de l'Ouest (1980-2000) ", Thèse de sciences économiques, Université Lyon 2, p 633. (2004)
- Ghatak M, Guinnane T. 1999, " The Economics of Lending with Joint Liability: Theory and Practice ", Journal of Development Economics, vol. 60, n° 1, octobre, p. 195-228.
- Guérin I. 2001, " Mécanismes d'incitation et comportements coopératifs : le prêt collectif à responsabilité conjointe ", Communication aux Journées AFSE 2001.
- Hugon P. 2007, « Défaillances du financement du développement et micro intermédiation en Afrique Centrale », Revue du Tiers monde, n°192, oct-déc. 2007
- Hulme D., Mosley P.1998, «Microenterprise Finance : Is There a Conflict Between Growth and Poverty Alleviation ?», World Development, 26 (5), , pp. 783-790.
- Hulme, D. 1990, "Can the Grameen bank be replicated? Recent experiments in Malaysia, Malawi and Sri Lanka. Development Policy Review 8, p287-300. 1990
- Jean-Louis Metzger. 2009, Rationaliser la microfinance?, Politique, revue de débats, Bruxelles, n°62, décembre 2009
- Microfinance Information Exchange, Inc. *MicroBanking Bulletin*, Issue N°15, automne 2007, p. 48
- Westover J. 2008. The Record of Microfinance: The Effectiveness/Ineffectiveness of Microfinance Programs as a Means of Alleviating Poverty. *Electronic Journal of Sociology*.